



CONGRES DE PAU

8 au 10 juin 2010

RÉSOLUTION SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

La FGR-FP, réunie en congrès national à Pau du 8 au 10 juin 2010, appelle à l'unité d'action des organisations de retraités :

*** pour la défense du pouvoir d'achat des pensions.**

La prétendue garantie du maintien du pouvoir d'achat n'est qu'une duperie. Les revalorisations successives ne compensent pas les hausses des dépenses contraintes.

*** pour le droit à des soins de qualité pour tous**

Les difficultés d'accès aux soins ne cessent de s'aggraver, notamment pour les pensionnés les plus modestes.

Hausse des complémentaires santé, des forfaits, déremboursements de médicaments, dépassements d'honoraires, franchises médicales, les dépenses de santé pèsent de plus en plus lourd sur le budget des retraités.

*** pour le financement solidaire de l'aide personnalisée à l'autonomie.**

La prise en charge de la perte d'autonomie est de plus en plus coûteuse, elle ne permet de garantir ni un maintien à domicile ni l'hébergement en établissement.

*** pour une fiscalité plus juste appliquée aux retraités.**

Elle les pénalise sur la demi-part supplémentaire et la non-attribution d'un crédit d'impôt pour l'aide à domicile et les cotisations d'assurance maladie complémentaire. Elle est injuste concernant l'abattement de 10%.

La FGR-FP s'engage à promouvoir ces revendications prioritaires communes à l'ensemble des retraités pour faire pression sur les pouvoirs publics.